



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 03 août 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

M. le Président du District Urbain de
Faulquemont
Communauté de Communes
1, allée René Cassin
57380 FAULQUEMONT

Affaire suivie par **Pascal RIDGEN**

pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées (lagunage et filtre planté de roseaux) de Marange et Hallering

P.J. : Fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Président

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Réalisation d'un système d'assainissement des eaux usées
(lagunage et filtre planté de roseaux) de Marange-Hallering**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 06 avril 2017 et après complétude du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie des communes de Marange-Zondrange et Hallering où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairies de Marange et Hallering.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :
- Bureau d'études LVRD
7, rue du Château
57645 MONTOY-FLANVILLE

La responsable de l'unité police de l'eau
p.i. La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER

